

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 7 avril 2017

		L'an deux mille dix-sept, Le sept avril à dix-neuf heures,
DATE DE CONVOCAATION : 31.03.2017		
		Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ.
DATE D'AFFICHAGE : 31.03.2017		
		Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, BROCHARD Gwénaëlle, CADE Jean-Claude, COLLET Céline, DAUNAY Loïc, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, LETORT Bernard, MENIER Mireille, NEUTE Françoise, ROBISSOUT Josiane.
NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	15	
		Excusée : LEBORGNE Régine (procuration à MENIER Mireille).
PRESENTS	14	
		Secrétaire de séance : COLLET Céline
VOTANTS	15	

BUDGET ASSAINISSEMENT

En janvier 2018, la compétence eau et assainissement sera transférée à la Communauté d'Agglomération de Dinan.

Présentation du Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2016 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2016 du budget assainissement et du budget primitif 2017.

Budget assainissement - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2016	CA 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	9 300,00	4 221,84	9 650,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 747,88	3 747,88	3 747,88
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	10 393,10	15 100,00
023	Virt section investissement	0,00	0,00	2 474,23
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		25 915,21	7 969,72	37 904,33
Chapitre	Intitulé	BP 2016	CA 2016	BP 2017
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47	2 223,47
70	Ventes de produits fabriqués, prest° services	16 800,00	18 315,87	16 200,00

75	Autres produits de gestion courante	30,00	19,50	30,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 053,47	20 558,84	18 453,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 861,74	6 861,74	19 450,86
TOTAL RECETTES avec report du résultat		25 915,21	27 420,58	37 904,33

Budget assainissement - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2016	CA 2016	BP 2017
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47	2 223,47
23	Immobilisations en cours	40 170,91	0,00	48 427,54
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		42 394,38	2 223,47	50 651,01
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2016	CA 2016	BP 2017
001	Solde section investissement reporté	36 172,27	36 172,27	37 696,68
021	Virt section d'exploitations	2 474,23	0,00	9 206,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 747,88	3 747,88	3 747,88
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		42 394,38	39 920,15	50 651,01

Section de Fonctionnement

Dépenses : 7 969,72 €

Recettes : 27 420,58 €

Soit un Excédent de : 19 450,86 €

Section d'Investissement

Dépenses : 2 223,47 €

Recettes : 39 920,15 €

Soit un Excédent de : 37 696,68 €

Compte de Gestion 2016 - Budget assainissement

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, il les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie,

- **Adopte le Compte de Gestion 2016 du service assainissement dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2016.**

Compte Administratif 2016 - Budget assainissement

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2016, Monsieur le Maire quitte la séance et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence. Elle soumet le Compte administratif 2016 à l'approbation des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Compte Administratif 2016 du service assainissement tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Budget Primitif 2017 - Budget assainissement

Après présentation du budget primitif pour l'année 2017 par Sylvie GUILLOTIN, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'adopter le budget primitif 2017.

Lors du Conseil Municipal du 10 février 2017, un maintien des tarifs assainissement a été voté soit : 1€ le m3 et 50 € de droit d'abonnement annuel.

La consommation 2017, sur la base des relevés d'eau 2016, est de 9 780 m3 pour 129 abonnés.

Section de Fonctionnement

Équilibre dépenses et recettes : 37 904,33 €

Section d'investissement

Équilibre dépenses et recettes : 50 651,01 €

Il est précisé qu'une somme de 48 427,54 € est disponible pour tous travaux aux lagunes ou extension du réseau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Budget Primitif 2017 sur service assainissement tel qu'il est présenté ci-dessus.**

BUDGET COMMUNAL

Présentation du Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2016 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2016 du budget communal et du budget primitif 2017.

Budget Commune - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2016 / DM	CA 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	179 310,00	144 894,69	181 190,00
012	Charges de personnel	331 600,00	306 742,33	352 116,94
014	Atténuation de produits	44 929,00	44 929,00	44 929,00
022	Dépenses imprévues	19 606,98		19 523,82
023	Virement section investissement	130 511,73		105 000,00
042	Opérations d'ordre	6 918,22	14 147,22	7 519,54

65	Autres charges de gestion courante	34 000,00	31 646,81	33 770,00
66	Charges financières	22 456,08	21 956,08	20 727,61
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		769 632,01	564 316,13	765 076,91
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2016 / DM	CA 2016	BP 2017
013	Atténuation de charges	10 000,00	15 307,02	25 000,00
042	Opérations d'ordre		3 530,00	
70	Produits des services du domaine et ventes diverse	66 960,00	70 029,14	66 980,00
73	Impôts et Taxes	443 935,51	445 276,02	427 997,40
74	Dotations – Subventions et participations	1 688 470,00	174 871,54	156 722,00
75	Autres produits de gestion courante	24 500,00	31 427,47	22 500,00
76	Produits financiers	10,00	3,21	10,00
77	Produits exceptionnels		29 359,74	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		714 252,51	769 804,14	699 209,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	55 379,50	55 379,50	65 867,51
TOTAL RECETTES avec report du résultat		769 632,01	825 183,64	765 076,91

Section de Fonctionnement

Dépenses : 564 316,13€
 Recettes : 769 804,14 €
 Soit un EXCEDENT de : 205 488,01 €
 Avec Excédent 2015 de : 55 379,50 €
Soit EXCEDENT TOTAL de : 260 867,51 €

Budget Commune - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2016 / DM	CA 2016	BP 2017
001	Résultat reporté	19 792,11		89 602,34
16	Emprunts et dettes	96 781,22	95 980,59	91 729,93
204	Subventions d'équipement versées	80 444,12	71 013,22	12 600,00
21	Immobilisations corporelles	25 240,00	15 092,46	61 600,00
23	Immobilisations en cours	137 986,00	105 851,13	86 283,13

192	Plus ou moins-value		3 530,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		360 243,45	291 467,40	341 815,40

Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2016 / DM	CA 2016	BP 2017
021	Virement section fonctionnement	130 511,73		105 000,00
024	Produits cessions	3 070,00		
10	Dotations, Fonds divers et réserves	204 043,50	204 809,87	206 105,86
13	Subventions d'investissement	15 700,00	2 500,00	23 190,00
16	Emprunts et dettes assimilés		200,08	
21	Immobilisations corporelles		7 229,00	
28	Amortissements des immobilisations	6 918,22	6 918,22	7 519,54
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		360 243,45	221 657,17	341 815,40

Section d'investissement

Dépenses : 291 467,40 €
 Recettes : 221 657,17 €
 Soit un déficit de : 69 810,23 €
 Avec déficit 2015 de : 19 792,11 €
Soit un DEFICIT TOTAL de : 89 602,34 €

Reste à réaliser 2016

Dépenses : 15 552,66 €
 Recettes : 13 200 €
 Soit un déficit de 2 352,66 €

Soit un déficit total d'investissement : 91 955 €

Compte de Gestion 2016

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, il les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie,

- **Adopte le Compte de Gestion pour l'exercice 2016 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2016.**

Compte administratif 2016

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2016, Monsieur le Maire quitte la séance et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence. Elle soumet le Compte administratif 2016 à l'approbation des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Compte Administratif 2016 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Affectation des résultats 2016

Après adoption du Compte administratif, il convient de procéder à l'affectation du résultat au profit du Budget Primitif 2017.

Sylvie GUILLOTIN constate que :

- L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élève à : 260 867,51 €.
- Le besoin de financement sur les opérations d'investissement 2016 et 2017 serait de : 195 000,00 €.

Il est proposé l'affectation de résultat suivante à reporter au budget primitif 2017 :

Recettes de fonctionnement :	65 867,51 €
Recettes d'investissement :	195 000,00 €
Total	260 867,51 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affecte les résultats comme suit à inscrire au Budget Primitif 2017 :

Article 002 - Recettes de fonctionnement :	65 867,51 €
Article 1068 - Recettes d'investissement :	195 000,00 €
Total	260 867,51 €

Budget primitif 2017

Après présentation du budget primitif pour l'année 2017 par Sylvie GUILLOTIN, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'adopter le budget primitif 2017.

Section de Fonctionnement

Equilibre dépenses et recettes : **765 076,91 €**

Section d'investissement

Equilibre dépenses et recettes : **341 815,40 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions (Jean-Claude CADE, Louis AILLET et Bernard LETORT) :

- **Vote le Budget Primitif 2017 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Le Maire invite les conseillers municipaux à faire part de leurs questions et observations sur le Compte Administratif et le Budget Primitif.

Jean-Claude CADE considère que le budget prévu pour les décorations de Noël n'est pas nécessaire et que la rénovation des toilettes à l'église est à prévoir. Il est répondu que la rénovation des toilettes sera prise en compte dans le cadre de l'accessibilité. Les décorations de Noël « basse consommation » sont un investissement sécurisé et sur le long terme.

Mr le Maire remercie Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances et Abigail DE ALMEIDA, secrétaire de mairie pour la préparation du budget et la confection des supports.

Grâce au travail de tous, le compte administratif 2016 présente un excédent de fonctionnement important qui permet de réinvestir pour l'année 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

- Motion de soutien à l'agriculture

Le conseil municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention (Chantal BOUAN) d'autoriser Mr le Maire à signer la motion au nom de l'ensemble du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Prochain Conseil Municipal : vendredi 5 mai 2017 à 20h.

La séance est levée à 20h44.

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal	CADE Jean-Claude	BROCHARD Gwénaëlle
COLLET Céline	DAUNAY Loïc	LA DROITTE Paul	LEBORGNE Régine <i>Absente</i>	LETORT Bernard	MENIER Mireille	NEUTE Françoise	